

# ILNAS

Institut luxembourgeois de la normalisation  
de l'accréditation, de la sécurité et qualité  
des produits et services

## ILNAS-EN ISO 5356-2:2012/A1:2019

### **Matériel d'anesthésie et de réanimation respiratoire - Raccords coniques - Partie 2: Raccords à vis pouvant supporter un certain poids -**

Anaesthetic and respiratory equipment -

Conical connectors - Part 2: Screw-  
threaded weight-bearing connectors -  
Amendment 1 (ISO 5356-2:2012/Amd

Anästhesie- und Beatmungsgeräte -

Konische Konnektoren - Teil 2:  
Gewichtstragende Konnektoren mit  
Schraubgewinde - Änderung 1 (ISO

09/2019



## Avant-propos national

Cette Norme Européenne EN ISO 5356-2:2012/A1:2019 a été adoptée comme Norme Luxembourgeoise ILNAS-EN ISO 5356-2:2012/A1:2019.

Toute personne intéressée, membre d'une organisation basée au Luxembourg, peut participer gratuitement à l'élaboration de normes luxembourgeoises (ILNAS), européennes (CEN, CENELEC) et internationales (ISO, IEC) :

- Influencer et participer à la conception de normes
- Anticiper les développements futurs
- Participer aux réunions des comités techniques

<https://portail-qualite.public.lu/fr/normes-normalisation/participer-normalisation.html>

### **CETTE PUBLICATION EST PROTÉGÉE PAR LE DROIT D'AUTEUR**

Aucun contenu de la présente publication ne peut être reproduit ou utilisé sous quelque forme ou par quelque procédé que ce soit - électronique, mécanique, photocopie ou par d'autres moyens sans autorisation préalable !

ICS 11.040.10

Version Française

**Matériel d'anesthésie et de réanimation respiratoire -  
Raccords coniques - Partie 2: Raccords à vis pouvant  
supporter un certain poids - Amendement 1 (ISO 5356-  
2:2012/Amd 1:2019)**

Anästhesie- und Beatmungsgeräte - Konische  
Konnektoren - Teil 2: Gewichtstragende Konnektoren  
mit Schraubgewinde - Änderung 1 (ISO 5356-  
2:2012/Amd 1:2019)

Anaesthetic and respiratory equipment - Conical  
connectors - Part 2: Screw-threaded weight-bearing  
connectors - Amendment 1 (ISO 5356-2:2012/Amd  
1:2019)

Le présent amendement A1 modifie la Norme européenne EN ISO 5356-2:2012. Il a été adopté par le CEN le 15 avril 2019.

Les membres du CEN sont tenus de se soumettre au Règlement Intérieur du CEN/CENELEC, qui définit les conditions dans lesquelles l'amendement doit être inclus, sans modification, dans la norme nationale correspondante. Les listes mises à jour et les références bibliographiques relatives à ces normes nationales peuvent être obtenues auprès du Centre de Gestion du CEN-CENELEC ou auprès des membres du CEN.

Le présent amendement existe en trois versions officielles (allemand, anglais, français). Une version dans une autre langue faite par traduction sous la responsabilité d'un membre du CEN dans sa langue nationale et notifiée au Centre de Gestion du CEN-CENELEC, a le même statut que les versions officielles.

Les membres du CEN sont les organismes nationaux de normalisation des pays suivants: Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République de Macédoine du Nord, République de Serbie, République Tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède, Suisse et Turquie.



COMITÉ EUROPÉEN DE NORMALISATION  
EUROPÄISCHES KOMITEE FÜR NORMUNG  
EUROPEAN COMMITTEE FOR STANDARDIZATION

**CEN-CENELEC Management Centre: Rue de la Science 23, B-1040 Bruxelles**